La mise à jour du livret de famille est obligatoire et elle incombe à son titulaire. Tout changement dans votre état civil ou situation de famille doit y être intégré. Dans certains cas, un nouveau livret peut vous être délivré.

Le livret de famille remis lors du mariage contient les éléments suivants :

- Extrait de l'acte de mariage des époux
- Informations sur le droit de la famille : mariage, filiation, adoption, autorité parentale, etc.

Le livret de famille délivré lors de la naissance du 1er enfant contient :

- les extraits d'actes de naissance du ou des parents,
- l'extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- des informations sur le droit de la famille : mariage, filiation, adoption, autorité parentale, etc.

You must have JavaScript enabled to use this form.
Champs requis

# Message d'avertissement

**Tout dossier incomplet sera refusé.**

Vos coordonnées?

Nom du demandeur

Prénom du demandeur

Courriel

Téléphone

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Objet de la demande

Nature du livret

- ○ Livret de parents communs
- ○ Livret d'époux (duplicata)

Type de demande

- ○ 1re demande
- ○ Duplicata
- ○ Mise à jour

Motifs

- ○ Naissance du premier enfant
- ○ Perte, vol ou destruction du premier livret
- ○ Époux ou parent dépourvu de livret (divorce, séparation)
- ○ Adoption d'un enfant
- ○ Changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes figurant sur le livret (Restituer obligatoirement le 1er livret)
- ○ rectification
- ○ Autre

Préciser

Pièce d'identité

Choose a file Transférer

Un seul fichier.
Limité à 12 Mo.
Types autorisés : gif, jpg, png, bmp, eps, tif, pict, psd, txt, rtf, odf, pdf.

Justificatif de domicile

Choose a file Transférer

Un seul fichier.
Limité à 12 Mo.
Types autorisés : gif, jpg, png, bmp, eps, tif, pict, psd, txt, rtf, odf, pdf.

Epoux ou père

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Pays de naissance

Nationalité

Décédé

- ○ oui
- ○ non

Date de décès

Epouse ou mère

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Pays de naissance

Nationalité

Décédée

- ○ oui
- ○ non

Date de décès

Mariage

Lieu du mariage

Date du mariage

Nombre d'enfants - Aucun(e) - ▼

Enfants

| Re-order | Nom |
|---|---|

Nom

Ajouter

Ajouter plus

1

plus

☐ J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation du service.

Conditions générales d'utilisation des téléservices

Des téléservices destinés à simplifier les démarches administratives sont proposés sur le présent site.

Le téléservice se présente sous la forme de formulaire où vous remplissez les champs requis et fournissez les pièces justificatives nécessaires au traitement de la demande. Après soumission, vous recevez un accusé de réception. Parallèlement, le formulaire est transmis au service compétent en charge du traitement.

Dans l'enregistrement envoyé par courrier électronique, vous disposez du rappel des informations fournies et de référence permettant aux deux parties de suivre le déroulé du traitement.

La soumission du formulaire après acceptation des présentes conditions générales d'utilisation vaut signature.

Vous vous engagez à fournir des informations exactes, à jour et complètes. À défaut, la Ville se réserve le droit d'annuler la demande.

Pour plus d'infos : Cliquez ici

CAPTCHA

Cette question sert à tester si vous êtes un visiteur humain.

Enregistrer

## Service population

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
Rez-de-chaussée
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 20 90

population@sannois.fr

**Accueil du public**
Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Fermé le mardi après-midi
Samedi 8h30-12h (sauf juillet et août)